BVI THAURFIN LTD 1724635

ELECTION DE DOMICILE

Dans le cadre de l'exécution du jugement RCE1260 prononcé par le Tribunal de Commerce de Kinshasa/Matete le 13 novembre 2017, devenu définitif par le certificat de non appel n°2209/2017 du 1er décembre 2017, qui a ordonné à la société JEKA sarl de cèder à Ir Pol HUART les 3 permis de recherche 1323, 1324 & 1325.

En vertu de l'acte de cession daté du même jour par lequel Ir Pol HUART cède ses titres miniers à la société Thaurfin ltd dont les directeurs sont Ir Pol HUART et Francisca IONESCU (cf doc annexé).

Nous soussignés, Ir Pol HUART et Francisca IONESCU tous deux de nationalité belge et résidant à Saint Symphorien rue Blancart n°22, déclarons élire domicile la société Thaurfin Itd au Cabinet Jean MBUYU, mandataire en mines, établi à Kinshasa au 3642 Boulevard du 30 juin, Futur tower - Appartement 605 (6ème étage).

Fait à Saint Symphorien, le 15 février 2018,



Francisca IONESCU

Directeur

Vu pour légalisation de la signature apposée ci-dessus en notre présence de M. — HUARI

demeurant en cette ville.

Mons, le. 6. 2018
Le Bourgmestre,

Month in the state of the state

POUR

ACHILE SAKAS
Officier de l'Etat civil